snitem
créer les instruments
et les services
du progrès médical

Communiqué de presse

Congrès des radiologues (JFR2017)
Le SNITEM souligne les défis posés au secteur

- **Une dynamique d'innovations**
- **Remise du prix innovation SFR/Snitem/Medicen**
- **Diffusion de l'étude du Snitem sur les délais d'attentes pour une IRM**

Paris, le 16 octobre 2017 – Alors que se clôturent les Journées Françaises de Radiologie (JFR), organisées cette année du 13 au 16 octobre 2017 au Palais des Congrès, Porte Maillot à Paris, le Snitem publie les chiffres de sa nouvelle étude sur les délais d'IRM. Malgré l'installation de nouveaux équipements, les délais d'attente se sont aggravés.

L'imagerie, qu'elle soit conventionnelle ou interventionnelle, connait des progrès et une extension des indications immenses. Les données issues de tous ces examens se sont imposées à toutes les étapes du parcours patient : du dépistage et du diagnostic au traitement lui-même, à l'évaluation ou au suivi de celui-ci. Et les innovations concernent toutes les modalités, de l'ergonomie des tables en radiologie conventionnelle aux équipements lourds en passant par la diffusion de technologies plus performantes, comme la tomosynthèse en mammographie.

L'imagerie est également passée au numérique, avec toutes les possibilités que cela ouvre au niveau de l'analyse de plusieurs images à partir d'une seule acquisition. Les JFR 2017 reflètent tout le dynamisme de ce secteur.

Ces innovations élargissent la palette d'analyses possibles, et les indications augmentent en parallèle. Ajoutés au vieillissement de la population ou encore à l'évolution des maladies chroniques : les besoins en imagerie ne font que croître. Ce qui explique que malgré l'acquisition d'un certain nombre d'appareils, les délais d'attente de certains examens s'allongent.

L'étude de l'Institut Cemka-Eval - publiée par l'association Imagerie Santé Avenir (ISA) en collaboration avec le Snitem – fait encore une fois un constat sévère sur les délais d'obtention d'une IRM, largement supérieurs à l'objectif annoncé du Plan Cancer 2014-2019.

Celui-ci annonçait vouloir réduire à un maximum de 20 jours[1] le délai moyen d'accès à une IRM pour garantir des délais optimaux dans les situations les plus critiques susceptibles d'entraîner une perte de chance. Un objectif qui s'éloigne encore un peu plus avec les nouveaux chiffres de cette enquête.

Lauréat du Prix de l'innovation en imagerie médicale

Therapixel a reçu dimanche 15 octobre le prix de l'innovation en imagerie médicale. Cette start-up, issue de l'Inria, développe un outil utilisant l'intelligence artificielle pour optimiser la performance du dépistage du cancer du sein par mammographie.

Organisé par la Société Française de Radiologie, le pôle Medicen et le Snitem, ce prix récompense une jeune entreprise ou un porteur de projet qui a développé une solution/technologie innovante en imagerie.

[1] Page 28 du Plan Cancer 2014-2019 : http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/2014-02-03_Plan_cancer-2.pdf

34 jours d'attente pour une IRM « urgente »

34 jours ! C'est le délai moyen d'attente en France pour qu'un patient puisse passer une IRM de contrôle dans le cadre de la suspicion d'une récidive de cancer. C'est aussi un des chiffres alarmants que révèle cette étude.

- 34.1 jours : le délai moyen pour obtenir un rendez-vous d'IRM en France métropolitaine
- 67 nouveaux équipements installés à l'échelle nationale
- 61.4% des Français vivent dans une région où le délai moyen est de 30 jours ou plus versus 51.3% en 2016

La méthodologie de l'étude reste strictement la même : simuler par téléphone la prise d'un rendez-vous un patient disposant d'une ordonnance pour une IRM lombaire à réaliser « en urgence » dans le cadre d'une recherche d'extension d'un cancer auprès de l'ensemble des services ou cabinet de radiologie disposant d'une IRM (France métropolitaine).

Délai moyen (en jours) d'obtention des rendez-vous depuis 2004

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Délais d'obtention	36,1	29,3	33,3	34,3	35,4	34,5	34,6	32,2	29,1	30,5	37,7	30,3	30,6	**34,1 jours**

Le délai moyen d'attente s'est encore allongé (+3.5 jours par rapport à 2016) malgré l'installation de 67 nouveaux équipements IRM portant désormais le taux d'équipement national à 14 IRM par million d'habitant. Après une lente amélioration entre 2010 et 2016, le délai reste à un niveau relativement élevé depuis plusieurs années malgré les différentes impulsions d'installations. Le rythme d'installation ne s'adapte pas aux besoins toujours croissants.

Evolution du nombre d'IRM par million d'habitants depuis 2003

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Population en milliers*	**59 686**	**60 102**	**60 505**	**60 963**	**61 400**	**61 795**	**62 135**	**62 466**	**62 765**	**63 070**	**63 378**	**63 660**	**63 920**	**64 277**	**64 605**
Nombre d'IRM**	230	281	352	393	419	463	495	543	592	618	646	684	761	839	**906**
Taux par million d'hbts	***3,9***	***4,7***	***5,8***	***6,4***	***6,8***	***7,5***	***8,0***	***8,7***	***9,4***	***9,8***	***10,2***	***10,7***	***11,9***	***13,1***	***14***

* Source INSEE (au 1er janvier de l'année considérée, données révisées à début 2017)

** Source SNITEM

La persistance des inégalités régionales

Si la situation nationale s'est améliorée les inégalités régionales en termes d'offre IRM continuent d'être importantes. Certaines régions restent en retard malgré les efforts d'installation de nouveaux équipements réalisés (Bretagne : +3 installations, taux d'IRM/million d'habitant porté à 11.2) tandis que celles qui sont déjà bien dotées continuent d'accroître significativement le parc IRM (Ile de France : +24 installations, taux d'IRM/million d'habitant porté à 16.1).

Nombre d'IRM par million d'habitants en 2017 (Nouvelles régions administratives)

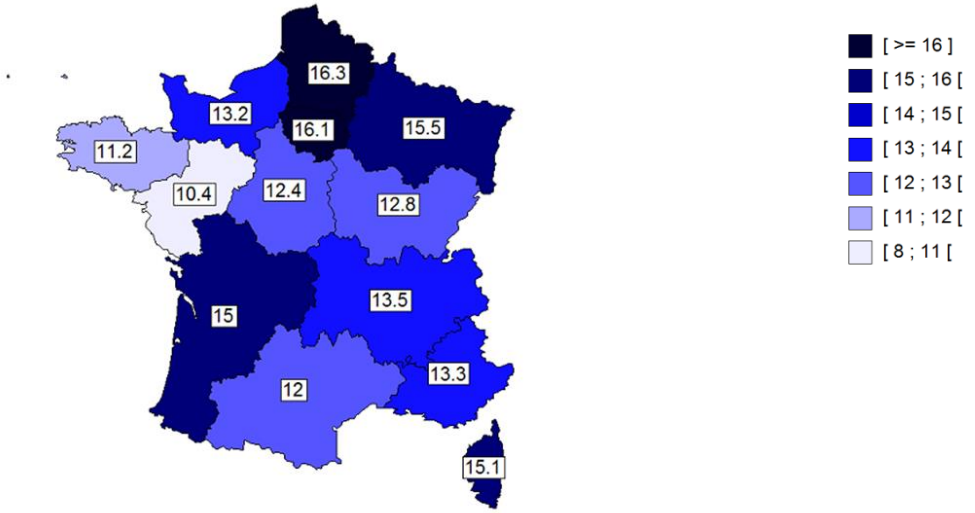

L'impact des nouvelles installations n'a pourtant pas été conséquent puisque les délais ont augmenté dans quasiment toutes les régions. En région Centre-Val de Loire, le délai moyen est passé de 41.6 jours (2016) à 51.6 jours(2017) malgré sept nouvelles machines installées. Seule la Franche-Comté a vu son délai moyen diminuer grâce à ses quatre nouvelles installations. Dans d'autres régions, les installations n'ont fait qu'accompagner l'évolution des besoins sans permettre une réduction des délais comme dans la région Ile-de-France.

Le contexte économique ne favorise pourtant pas une réponse adéquate aux enjeux d'accès à l'IRM. La récente annonce dans le projet de PLFSS 2018 de nouvelles coupes budgétaires sur l'imagerie va continuer à peser sur le développement du parc d'équipement, avec le risque que cela soit au détriment des patients. Il est urgent de définir des stratégies communes de gestion des ressources et d'organisation au service d'une imagerie efficiente et pour ne plus pénaliser les patients. Au-delà du taux d'équipement, des freins liés à la démographie médicale ou aux conditions d'utilisation des équipements demandent à être explorés.

A propos du SNITEM

Créé en 1987, le Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (SNITEM) rassemble les acteurs de l'industrie des technologies et dispositifs médicaux y compris les NTIC impliquées dans la Santé. Il fédère plus de 415 entreprises françaises ou internationales dont la plupart ont la taille de PME ou d'ETI. Le Snitem est ainsi la première organisation en France représentant les entreprises de ce secteur d'activité et l'interlocuteur privilégié et référent des Pouvoirs Publics. www.snitem.fr - @Snitem

Contacts

Snitem :
Nathalie Jarry, Responsable Communication Institutionnelle et Relations Presse – nathalie.jarry@snitem.fr – 01 47 17 63 35 / 06 64 77 51 59

Relations presse / Agence PRPA :
Anne Pezet, anne.pezet@prpa.fr –01 46 99 69 60 /06 87 59 03 88
Diane-Morgane Rabuat, diane-morgane.rabuat@prpa.fr 01 46 99 69 63/06 28 79 00 61